Envoyé en préfecture le 13/02/2024
Reçu en préfecture le 13/02/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240208-DEC202415-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

08 FEV 2024

DEC202415
FINANCES ;
Signature d'un marché pour la fourniture, pose et raccordement d'équipements de lutte contre l'incendie au bâtiment des Frères Maristes.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

CONSIDERANT le projet de réhabilitation du bâtiment des Frères Maristes ;

CONSIDERANT l'avis du SDIS sur les équipements nécessaires à la lutte contre les incendies pour le projet ;

CONSIDERANT l'offre faite par la Allier TP pour un montant de 16 452 € TTC ;

DECIDE d'attribuer le marché de travaux à la Société Allier TP pour un montant de 16 452 € TTC.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

